

## ASSEMBLEE GENERALE DU 22 SEPTEMBRE 2023

### RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Chers amis bridgeurs,

Merci à tous pour votre présence ici ce soir, pour la deuxième Assemblée Générale du BRIDGE DIJON TALANT FONTAINE, qui va nous permettre de dresser un bilan de la saison écoulée et de présenter des perspectives pour la saison qui démarre.

#### LE BILAN DE LA SAISON 2022-2023

-les licences : nous avons un objectif de 200, et en avons comptabilisé 214. Cela fait du BDTF le plus gros club du comité (214/1487, soit 14%). Parmi ces licenciés, 169 (79%) ont joué au moins une fois en présentiel dans le club (24 REALBRIDGE ; 30 BBO ; 6 FUNBRIDGE) ; 111 (52%) ont participé à au moins une compétition FFB ; 102 (48%) à un tournoi régional. La moyenne d'âge est de 73 ans pour les hommes comme pour les femmes.

-les tournois de régularité : 3103 paires soit 97% de l'objectif (5 tournois de 8 tables pendant 40 semaines soit 3200 paires). La répartition entre les différents tournois est la suivante : Lundi 438 (14%) ; mardi soir 604 (20%) ; jeudi 796 (25%) ; vendredi 1265 (41%). Par ailleurs, 62% de l'activité a lieu entre octobre et mars, le reste se répartissant entre juillet-septembre 17% et avril-juin 21%. Un grand merci à tous les organisateurs de tournoi et arbitres qui permettent au Club d'offrir régulièrement quatre tournois hebdomadaires.

-le bridge loisir : obtient de bons résultats, avec une moyenne de 11 paires (5,5tables) par semaine (3527€/3€/52 semaines)

-enfin les autres tournois : la coupe du comité 198 paires (10 séances de 10 tables en moyenne) ; forte baisse à partir d'avril

La coupe des clubs 14 tournois entre octobre et mai (7 mardi soir et 7 jeudi après-midi)

Le simultané « amour du bridge » un lundi par mois : n'a pas pris

2 tournois individuels très appréciés

Le tournoi régional à Corcelles les Monts le 8 octobre-26 tables

Enfin le tournoi TELETHON et le tournoi SOLIDARITE UKRAINE

-les compétitions : le club a obtenu de très bons résultats, à savoir :

Champions de France : Camille NUSS-Frederic BOISIVON (mixte x 2 EXC)

Champions de ligue : Brigitte et Alain BREUVART (senior open x 2 EXC)

Brigitte VINCENT.P-Bernard POITREAU (senior open x2 HON)

Finales nationales : Camille NUSS-Frederic BOISIVON (mixte x 2 EXC)

Brigitte et Alain BREUVART (senior open x 2 et mixte x 2 EXC)

François JASPARD-Michel ANGONIN (senior open x 2 EXC)

Catherine et Isabelle MORIZOT (dames x 2 EXC)

Béatrice et Camille NUSS (dames x 4 EXC)

Brigitte VINCENT.P-Bernard POITREAU (senior open x 2 HON)

Gérard COTTENET et Michèle MAROT (senior mixte x 2 HON)

A noter que Brigitte VINCENT.P-Bernard POITREAU (mixte x 2 HON) et l'équipe d'INTERCLUB D3 (Elisabeth AIDAN-Nicole CORNAZ-Hubert RENAUT-Benoît RUCH) n'ont pu se rendre disponibles pour deux compétitions à Paris.

-formation : Une quarantaine d'élèves ont suivis les cours dispensés par nos trois formateurs : Dominique Canneva (12) ; Alain Breuvert (18) ; et Sandrine Laurent (9). Jean-Philippe PARTHIOT, nouvellement diplômé, a débuté un nouveau cours pour débutants en fin de saison. Un grand merci à eux, car le recrutement est indispensable pour assurer le dynamisme de notre club.

C'est aussi pour cela que nous avons partagé un stand avec le Joecker au Salon des seniors

-enfin votre Conseil d'Administration s'est réuni à 5 occasions au cours de la saison (26/9 - 21/10 -30/01 – 22/05 – 14/09). Merci aux administrateurs, éléments moteurs de la vie de notre Club.

### **LES COMPTES (rapport de la trésorière) - (NOMMER BRUNO TOUX VERIFICATEUR DES COMPTES)**

En faisant abstraction des entrées et sorties exceptionnelles liées essentiellement à la partie financière de la fusion entre les 2 clubs, le solde de l'exercice serait positif de 643€.

L'équilibre est donc atteint

Pour y parvenir, il faut retenir que la fréquentation des tournois de régularité légèrement en deçà de l'objectif fixé (97%) et la prise en charge des frais de ménage à hauteur de 60% (2008€) non prévus initialement dans la convention signée avec le Comité sont compensés par un nombre de licenciés supérieur à l'objectif (214/200), une bonne tenue du bridge loisir et la hausse des recettes nettes du bar (3209€).

La fusion semble dès lors réussie en ce sens que l'équilibre financier est atteint, mais surtout grâce au rapprochement entre les joueurs des 2 clubs initiaux qui s'est fait naturellement, chacun ayant trouvé sa place y compris le bridge loisir qui a pris ses habitudes le mardi après-midi. Une mention complémentaire s'impose cependant : « PEUT MIEUX FAIRE EN TERMES DE FREQUENTATION DES TOURNOIS DE REGULARITE » principalement le lundi après-midi et le mardi soir.

### **VOTE POUR APPROBATION DES COMPTES**

### **LA NOUVELLE SAISON**

-la FFB et le Comité ont augmenté le montant qu'ils prélèvent sur les licences et les tournois de régularité. La hausse est de 16% sur les licences (43€ au lieu de 37€) et de 18% sur les tournois (2,08€ par paire au lieu de 1,76€). Cela a conduit votre conseil d'administration à fixer les cotisations 2023-2024 à 70€ et le coût du tournoi de régularité à 5€

-la saison démarre par notre tournoi régional le 30 septembre prochain à Corcelles les Monts. Ce tournoi est la FETE de notre club et j'espère que le plus grand nombre d'entre vous pourra y participer. Merci de vous inscrire à cet effet sur le site FFB -compétitions/festival- (ou demandez à ce qu'on le fasse pour vous), et de préciser sur le tableau qui est dans cette salle les salades et desserts que vous pourrez apporter comme chaque année.

-vous pouvez dorénavant vous inscrire seul en ligne à un tournoi de régularité, et tout joueur intéressé qui consulte le site pourra s'il le souhaite vous rejoindre pour former une paire

**-la coupe des clubs se jouera, comme l'année dernière le mardi soir (7 tournois) et le jeudi après-midi (7 tournois)**

-nous jouerons le simultané « trophée du voyage », avec livret papier, le 1<sup>er</sup> lundi du mois à partir de novembre. Le Joecker quant à lui, offrira le simultané « Roy René » un autre lundi. Les deux clubs se sont entendus pour harmoniser et fixer à 2€ le coût supplémentaire demandé à chaque joueur pour chacun de ces deux simultanés.

-les tournois individuels organisés la saison dernière avaient obtenus un franc succès. Nous en proposons donc un le mercredi 22 novembre qui sera suivi d'un mâchon constitué par les apports de chaque joueur.

-concernant les compétitions, un nouveau classement a été mis en place par la FFB, ainsi que progressivement le paiement en ligne. Cette réforme permettra à certains de choisir de concourir dans l'une ou l'autre des catégories (performance ou expert), dès lors que l'indice est compris entre 112 et 136 pour la paire et entre 224 et 272 pour l'équipe. Petit bémol : un joueur d'un indice supérieur à 41 ne peut pas jouer en challenge, et un joueur d'un indice supérieur à 71 ne peut pas jouer en performance. Joséphine peut vous apporter plus de précisions si vous le souhaitez

-lorsque nous aurons pris l'habitude de payer en ligne les compétitions, il nous faudra penser à instaurer progressivement le paiement en ligne des tournois de régularité.

-enfin le recrutement de nouveaux joueurs est un défi permanent. N'hésitez donc pas à parrainer vos amis pour qu'ils s'initient ou se remettent au bridge en rejoignant notre club

## **QUESTIONS DIVERSES ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL**

### **LE REGLEMENT INTERIEUR**

L'article 6 des statuts du BDTF précise qu'un règlement intérieur est établi par le Conseil d'Administration qui le fait approuver par l'Assemblée Générale. Il édicte les modalités d'application des statuts. Toute modification du règlement intérieur est soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Je vous ai envoyé ce document il y a quelques jours pour vous permettre d'en prendre connaissance. Je me limiterai donc à vous présenter les éléments essentiels et importants.

### **APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

## **ELECTIONS**

Conformément aux statuts du club, la moitié des membres du Conseil d'Administration est à renouveler chaque année. Pour la première année, un tirage au sort a été réalisé, et les membres suivants sont sortants : Catherine GAY-WILLOCX ; Catherine MORIZOT ; Dominique LAPLACETTE ; Annick LAMBERT ; Christiane BATTISTINI ; Bernard VIELLARD ; Yves CHARBIT.

Hervé DE TERGONDE souhaite arrêter ses fonctions au sein du CA pour des raisons personnelles.

Il y a donc 8 membres à élire

Les 7 membres du CA renouvellent leur candidature ; Emmanuel MARCHAIS et Nicole LIVET sont également candidats. Y en-a-t-il d'autres ?

Le nombre d'administrateurs n'étant pas limité, je vous propose de reconduire les membres sortants et d'élire également Emmanuel MARCHAIS et Nicole LIVET.

### **ELECTION DES MEMBRES DU C.A.**

Les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ont tous été traités, mais avant de lever la séance et de partager le verre de l'amitié, je souhaite vous faire part d'une réflexion personnelle.

J'ai été élu président du BRIDGE CLUB TALANTAIS en septembre 2014, cela fera donc 10 ans à la fin de l'exercice en cours. Vous savez tout l'attachement que je portais à ce club et à l'ensemble de ses adhérents. Les conséquences de la crise sanitaire, mais surtout la lucidité quant à l'avenir du bridge sur l'agglomération dijonnaise et à plus grande échelle sur tout le Comité, nous ont conduit – le président du Comité, Hervé DE TERGONDE et moi-même à envisager la fusion du BRIDGE CLUB TALANTAIS et du CERCLE, et de la mener à son terme en créant le BRIDGE DIJON TALANT FONTAINE au 36 rue de Bourgogne. Cela a été un vrai défi pour nous trois, et nous pouvons être fiers d'avoir su le relever.

Il faut maintenant faire vivre et prospérer le BDTF, et vous pouvez compter sur votre Conseil d'Administration et la motivation de ses membres bénévoles à cet effet. Mais il faut aussi que le chef d'orchestre ait la partition en tête et non la tête dans la partition, ce qui risque d'arriver à terme s'il ne sait pas passer le relais à temps. C'est pourquoi je souhaite que d'ici l'été prochain une ou plusieurs personnes se soient manifestées pour assurer la présidence du club, étant bien entendu que j'assumerai avec plaisir cette responsabilité tout au long de la saison en cours si votre conseil d'administration me la confie.

Je vous souhaite une bonne année de bridge et vous propose de rejoindre le buffet pour partager un moment de convivialité.

